



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION Installation sanitaire & installation de prélèvement d'eau

COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES SVP

A Identification du demandeur			
<i>Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration doit être jointe à la demande.</i>			
<input type="checkbox"/> Mme	Nom et prénom du demandeur		
<input type="checkbox"/> M.			
Nom de la compagnie (le cas échéant)			
Adresse du demandeur (numéro, rue, appartement)		Ville	Code postal
Adresse @	N° Téléphone	N° Cellulaire	
<i>Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de l'acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).</i>			
Date de publication		N° d'inscription	

B Localisation des travaux		
Adresse des travaux (numéro, rue)	ET / OU	N° de cadastre (numéro à 7 chiffres ex : 2 333 444)

C Description des travaux						
Veuillez cocher « <input checked="" type="checkbox"/> » ci-dessous la nature des travaux						
<input type="checkbox"/> Installation sanitaire	<input type="checkbox"/> Installation de prélèvement d'eau					
Type d'habitation						
<input type="checkbox"/> Unifamiliale	<input type="checkbox"/> Bifamiliale	<input type="checkbox"/> Trifamiliale	<input type="checkbox"/> Multifamiliale	<input type="checkbox"/> Autres		
Type d'occupation						
<input type="checkbox"/> Annuelle		<input type="checkbox"/> Saisonnière				
Nombre de chambre	Nombre de logement	Estimation du débit d'eaux usées pour les bâtiments autres que résidentiel				
		Débit total en litre par jour :				
Description des mesures d'atténuation prévues lors des travaux :						
<hr/> <hr/>						
<i>Date prévue du début des travaux</i>			<i>Coûts prévus des travaux</i>			
<i>Année</i>	<i>Mois</i>	<i>Jour</i>	<i>Année</i>	<i>Mois</i>	<i>Jour</i>	\$

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE
<p><u>Installation sanitaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude de caractérisation du terrain incluant l'analyse du sol; ▪ Un plan projet d'implantation, à l'échelle approximative de 1:500 indiquant la dimension du terrain, la localisation des travaux, des lacs, des cours d'eau et des milieux humides. La localisation des installations sanitaires et de prélèvement d'eau des terrains environnants; ▪ L'emplacement des arbres et du couvert forestier en indiquant ceux qui seront à abattre pour l'implantation de l'installation sanitaire et ceux à conserver; ▪ Un rapport « tel que construit » signé par un professionnel, attestant de la conformité des travaux de l'installation sanitaire au règlement provincial, incluant un plan de localisation soixante (60) jours suivant la fin des travaux <p><u>Installation de prélèvement d'eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plan d'implantation à l'échelle indiquant la localisation de l'installation de prélèvement d'eau et sa capacité de pompage recherchée ainsi que l'emplacement des bâtiments, des limites de propriété, de l'installation septique du requérant et celles des terrains adjacents, des lacs et cours d'eau, des talus, des arbres et arbustes; ▪ Fournir un rapport de forage réalisé par le puisatier dans un maximum de trente (30) jours après la fin des travaux. ▪ Fournir un rapport, signé par un professionnel, après la fin des travaux, attestant de la conformité de l'installation ou du système au <i>Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection</i>.

La Municipalité se réserve le droit de demander toute information supplémentaire pertinente à l'analyse de la présente demande.

Installation sanitaire :

D Concepteur principal des plans			
Nom de l'entreprise		Nom du professionnel	
Adresse (numéro, rue, suite)		Ville	Code postal
N° Téléphone de l'entreprise	Date du plan	N° du plan	
E Exécutant des travaux			
Nom de l'entreprise		Nom du professionnel	
Adresse		Ville	Code postal
N° Téléphone de l'entreprise	N° Téléphone du responsable	N° de licence RBQ (obligatoire)	

Installation de prélèvement d'eau :

F Concepteur principal des plans			
Nom de l'entreprise		Nom du professionnel	
Adresse (numéro, rue, suite)		Ville	Code postal
N° Téléphone de l'entreprise	Date du plan	N° du plan	
G Exécutant des travaux			
Nom de l'entreprise		Nom du professionnel	
Adresse		Ville	Code postal
N° Téléphone de l'entreprise	N° Téléphone du responsable	N° de licence RBQ (obligatoire)	

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Le propriétaire d'une fosse septique doit faire vidanger la fosse septique conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (L.R.Q., c. Q-2, r.22), soit :

- Une fois tous les deux (2) ans pour une fosse septique utilisée de façon permanente;
- Une fois tous les quatre (4) ans pour une fosse septique utilisée de façon saisonnière.

FRAIS D'ÉTUDE	
Construction ou modification d'une installation sanitaire	100,00 \$
Nouvelle installation de prélèvement d'eau	100,00 \$
Renouvellement du certificat d'autorisation	50,00 \$
<i>Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables</i>	

Assurez-vous de fournir tous les documents requis afin de réduire le délai d'émission du certificat d'autorisation

H Signature du demandeur (obligatoire pour la délivrance du certificat d'autorisation)	
Nom et prénom (en lettres moulées) _____	
Date de la demande _____ (aaaa-mm-jj)	
	<i>Signature du demandeur</i>

VILLAGE DE VAL-DAVID
 2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
 TÉLÉPHONE : 819 324-5678 POSTE 4223 TÉLÉCOPIEUR 819 322-6327
 www.valdavid.com